

PARMAIN NOTRE VILLE

#18

MAGAZINE D'INFORMATIONS

www.ville-parmain.fr - Suivez nous sur Facebook [villedeparmain](#)



OCTOBRE 2026





• Sécurité
• Circulation
• Tranquillité
publique

← p.4

• Enfance
• Scolaire
• Bibliothèque

p.7 →



Travaux
← p.9

Environnement
p.11 →



CCAS
← p.11

Retour
sur images
p.14 →



Du côté des
associations
← p.21

À propos de
Tribunes
État civil

p.24 →



AUTOUR DU TAPIS VERT

Les points de l'ordre du jour des comptes rendus des séances :

SÉANCE DU 25 JUIN 2026

1. Installation de deux nouveaux conseillers municipaux – information relative à la délégation de fonctions confiée à un conseil municipal et modification du tableau du conseil municipal
2. Modification du tableau des indemnités aux élus et abrogation de la délibération n° 2026-03 du 21/03/2026
3. Remplacement des membres des commissions, syndicats et conseils d'administration
4. Abrogation de la délibération n° 2026/05 – délégations consenties au maire et non au 1er adjoint
5. Abrogation de la délibération n° 2026/09 – désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
6. Signature de la convention d'exploitation du système vidéoprotection L'Isle-Adam et Parmain
7. Approbation du règlement intérieur des salles communales
8. Adhésion à l'association du passeport du civisme
9. Création du conseil municipal des jeunes
10. Modification du tableau des effectifs, création d'un poste d'assistante filière administrative.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal – modification du tableau du conseil municipal
2. Modification du tableau des indemnités aux élus à la suite de la désignation d'une conseillère municipale déléguée
3. Remplacement des membres des commissions, syndicats et conseils d'administration
4. Signature de la convention de mutualisation de l'instruction du droit des sols d'urbanisme avec la CCVO3F
5. Bilan d'activité annuel 2025 de la CCVO3F
6. Bilan d'activité annuel 2025 du SIPIAP
7. Adhésion de la commune au dispositif départemental « permis citoyen du Val-d'Oise »
8. Versement d'une aide exceptionnelle de 1 000 € à la Protection civile, via l'AMF, au profit des communes sinistrées
9. Tarif des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et de l'étude surveillée
10. Approbation du règlement intérieur des accueils de loisirs et du périscolaire

La liste des délibérations et procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site de la commune : <http://www.ville-parmain.fr>



Retrouvez-nous sur Facebook
Villedeparmain

MAGAZINE D'INFORMATIONS : OCTOBRE 2026

Directeur de la publication :
Loïc Taillanter

Rédacteur en chef :
Stéphane Geay

Responsable de communication :
Sylviane Saumier

Toute correspondance à adresser :
Mairie de Parmain 95620
Commission communication

Impression - Réalisation EFIC
Tél. : 03 44 59 31 81
www.agence-efic.fr



ÉDITO DU MAIRE



Chères Parminoises, chers Parminois
A Parmain, nous faisons un choix clair : **agir, protéger et préparer l'avenir.**
Notre conviction est simple : le cadre de vie ne se résume pas à l'esthétique de notre ville. Il concerne notre quotidien, notre sécurité, nos écoles, notre environnement et plus largement la qualité de vie que nous souhaitons offrir à tous les Parminois. **C'est cette vision globale de Parmain qui guide notre action.**

Après plusieurs mois de travaux, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le Parc du barrage le 26 juin dernier. Cet espace de détente et de convivialité, au cœur d'un environnement naturel exceptionnel, dans le prolongement du chemin de halage et en bordure de l'Oise, appartient désormais à tous les Parminois. Ce projet illustre parfaitement ce que nous voulons pour la commune : **embellir Parmain sans dénaturer son identité, valoriser notre patrimoine naturel tout en améliorant concrètement le quotidien de ses habitants.**

Mais améliorer notre cadre de vie, c'est aussi et surtout **protéger les Parminois.** À la fin de l'année, nous transférons le Centre de Supervision Urbain (CSU) de Parmain dans les locaux de notre police municipale à L'Isle-Adam afin de le relier au CSU de L'Isle-Adam. Trois agents pourront ainsi assurer quotidiennement une surveillance en direct des images de l'ensemble de nos caméras de vidéoprotection.

Cette évolution technique est importante. Elle permettra de renforcer la réactivité de notre police municipale, d'améliorer la tranquillité publique et de contribuer plus efficacement à la résolution des infractions commises sur notre territoire. **La sécurité n'est pas un slogan : c'est une responsabilité. Et nous l'assumons pleinement.**

Nous avons la même exigence pour nos enfants. Face au réchauffement climatique et à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, nous avons décidé de mettre en place des salles climatisées dans l'ensemble de nos écoles. Parce que nos enfants doivent pouvoir apprendre dans de bonnes conditions, quelles que soient les températures. Nous poursuivons notre réflexion **sur la végétalisation des cours d'école**, afin de créer davantage d'îlots de fraîcheur et d'adapter nos équipements aux défis climatiques qui sont devant nous.

Cet été nous a d'ailleurs rappelé combien la solidarité demeure essentielle. Face aux épisodes de fortes chaleurs, La mairie de Parmain a immédiatement renforcé son dispositif de protection : fermeture exceptionnelle des écoles lorsque les conditions l'exigeaient et mise en place d'une cellule municipale de solidarité canicule sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). **Près de 650 appels** ont été effectués durant cette période afin de prendre contact avec les personnes vulnérables et de leur apporter, lorsque cela était nécessaire, aide et accompagnement.

J'invite d'ailleurs toutes les personnes concernées, ainsi que leurs proches à se faire connaître auprès du CCAS. **Anticiper, c'est déjà protéger.** Notre responsabilité est de faire en sorte qu'aucun habitant, particulièrement parmi les plus fragiles, ne soit laissé seul face à une situation exceptionnelle. Après **le pique-nique parminoise** et notre séance de **cinéma en plein air** organisés au mois d'août, de nombreux rendez-vous proposés par la municipalité rythment la rentrée : le traditionnel Forum des associations, les tournois sportifs, les ateliers de la Semaine bleue, la déchetterie mobile, la Matinée éco-citoyenne, Octobre Rose, l'Escape Game familial de Parmain, les concerts de musique. La vitalité d'une commune ne se décrète pas : elle se construit avec ses habitants. Votre participation, votre engagement associatif, votre présence lors de ces événements contribuent directement à faire de Parmain une ville vivante, solidaire et conviviale.

Servir Parmain est ma boussole. Avec mon équipe passionnée et engagée, nous continuerons à mettre toute notre énergie au service de notre ville pour honorer votre confiance et faire qu'ensemble, nous allons toujours plus loin. Avec mon fidèle dévouement

Votre maire,
Loïc Taillanter

NOUVEAUX DISPOSITIFS DE STATIONNEMENT DANS LE CENTRE-VILLE DE PARMAIN

Dans le cadre de la **revitalisation du centre-ville** et afin de **favoriser la rotation des véhicules**, notamment avec l'arrivée de **nouveaux commerces**, la commune a décidé de **supprimer le dispositif des macarons de stationnement** jusqu'alors réservé aux résidents de la **rue Guichard**.

Nouvelle réglementation en vigueur

Désormais, le stationnement dans cette zone s'effectue **conformément à la réglementation générale** :

- Du lundi au samedi, de 9 h à 19 h,
- Durée maximale autorisée : 1 h 30.

Nous rappelons que le **stationnement reste libre et gratuit** **rue Blanchet**.

Solutions de stationnement au parking de la gare (géré par EFFIA, filiale de Keolis)

Pour répondre aux besoins des usagers, le parking de la gare propose des **tarifs préférentiels** :

- **Gratuit** pour les titulaires d'un **Pass Navigo Annuel*** ;
- **20 € par mois** pour les titulaires d'un **Pass Navigo Mensuel** ;

- Pour les usagers **sans Pass Navigo** :

- **10,50 € par mois** pour un abonnement **nocturne** (de 17 h à 9 h, incluant le week-end) ;

- **31 € par mois** pour un abonnement **valable 7 jours sur 7** ;

• **Sans abonnement** : **1,10 € par heure**, plafonné à **6,80 € pour 12 heures**.

Extensions des zones réglementées

Afin d'harmoniser l'offre de stationnement, de **nouvelles places** ont été intégrées en **zone réglementée** :

- **Rue Raymond Poincaré** (près de la gare) ;
- **Rue du Maréchal Foch** (quelques places créées), en face du **nouveau cabinet vétérinaire situé au 84**.

Ces évolutions visent à **améliorer l'accès aux commerces et services du centre-ville**, tout en proposant des **solutions adaptées** aux besoins des habitants et des visiteurs

* Voir conditions sur le site d'Effia



TROTTINETTES ÉLECTRIQUES ET AUTRES ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM) : PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE, SÉCURITÉ OBLIGE

Le port du casque devient obligatoire à Parmain à partir du **6 août 2026**.

Face à l'**augmentation de l'utilisation des trottinettes électriques et des EDPM**, et afin de **prévenir les accidents**, notamment parmi les **mineurs** (le collège des Coutures comptant **600 élèves**), le maire de Parmain a décidé de prendre un **arrêté municipal** à compter du **6 août 2026**.

Cet arrêté rend **obligatoire le port du casque** pour toute personne utilisant ces engins sur le territoire communal. Jusqu'à présent, cette obligation ne concernait que les **utilisateurs de vélos de moins de 12 ans**.

Rappel des règles d'utilisation et de sécurité

L'utilisation des trottinettes électriques et des EDPM est **strictement encadrée** par la réglementation en vigueur :

- **Âge minimum** : L'utilisateur doit être **âgé de plus de 14 ans** ;

• Interdictions :

- Transport d'une **seconde personne** sur l'engin ;
- Utilisation d'**écouteurs** ou du **téléphone tenu en main** ;

• Limites de vitesse :

- **25 km/h** en circulation normale ;
- **20 km/h** sur les **voies partagées (dites «vertes»)** ;

• **Assurance obligatoire** : L'engin doit être couvert par une **responsabilité civile spécifique**.

Cette mesure vise à **renforcer la sécurité de tous**, usagers comme piétons, et s'inscrit dans une démarche de **prévention des risques** liés à ces nouveaux modes de déplacement



BAISSE SENSIBLE DE LA DÉLINQUANCE À PARMAIN EN JUIN ET JUILLET 2026

Selon les statistiques communiquées par la **Gendarmerie Nationale**, l'état de la délinquance pour les mois de **juin et juillet 2026** affiche une **nette amélioration** par rapport aux premiers mois de l'année, qui avaient été marqués par une hausse des faits délictueux, tant envers les personnes que les biens.

Atteintes aux personnes : Aucune infraction de ce type n'a été enregistrée sur cette période, contre **3 en mai** et **7 en avril 2026**.

Atteintes aux biens : Un seul cas a été recensé, contre **10 en mai** et **12 en avril**. Il s'agit d'un **cambriolage dans un domicile particulier**, perpétré en début d'après-midi. Aucun vol de véhicule, de moto ou vol simple n'est à déplorer, contre **4 sur la même période en 2025**.

Les **autres indicateurs de délinquance** restent également stables, avec **aucune infraction supplémentaire** à signaler.

Sécurité routière : **17 infractions** ont été constatées, sans accident corporel.

Présence Gendarmerie : La commune a bénéficié de **550 heures de présence** des forces de l'ordre, avec **65 interventions** liées à des **différends et violences intrafamiliales**, **10 tapages nocturnes** et **5 accidents de la circulation**. Ces chiffres montrent une **légère diminution** par rapport à la même période en 2025.



BILAN D'ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE DE L'ISLE-ADAM PARMAIN DU 1^{ER} JANVIER AU 31 JUILLET 2026



La police municipale de L'Isle-Adam Parmain, composée de **18 agents**, a mené une action active sur la voie publique au cours de la période considérée.

Contrôles et verbalisations

- **317 procès-verbaux** ont été dressés pour diverses infractions.
- **14 procès-verbaux** concernaient des **comportements à risque au volant** (franchissement de feu rouge, utilisation du téléphone, sens interdit, etc.).
- **2 procès-verbaux** ont été établis pour **vitesse excessive**.
- **4 véhicules** ont fait l'objet d'une **mise en fourrière**.

Interventions délictuelles

- **15 interpellations** ont été réalisées, principalement en lien avec la **consommation de produits stupéfiants** et des **infractions au code de la route**.
- **23 rapports de main courante** ont été enregistrés pour des **nuisances sonores**.
- **25 autres rapports** ont été établis pour des **dégradations, accidents ou constatations diverses**.

Vidéoprotection

- **21 réquisitions judiciaires** ont été formulées par un **officier de police judiciaire** (Police Nationale ou Gendarmerie), visant à extraire des images issues des **45 caméras** installées sur la commune.

DU NOUVEAU SUR LA VIDÉOPROTECTION

Modernisation du système de vidéoprotection : fusion des polices municipales de Parmain et L'Isle-Adam

La phase finale de la fusion des polices municipales de Parmain et de L'Isle-Adam est désormais en cours, avec le transfert du **Centre de Supervision Urbaine (CSU)** de Parmain vers celui de L'Isle-Adam. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la **convention de mutualisation des polices municipales**, signée par les deux maires le **18 décembre 2024**.

Désormais, les images des **45 caméras** déployées sur le territoire communal pourront être visionnées en temps réel par les **deux opératrices vidéo** affectées à la police municipale.

Améliorations techniques

Pour soutenir cette transition, **trois nouveaux moniteurs** ont été acquis, s'ajoutant aux six existants pour constituer un **mur d'images**. Un **nouveau serveur** ainsi que divers équipements complémentaires ont également été installés, pour un **coût total de 76 000 €**, négocié auprès de l'entreprise en charge de la maintenance.

Fonctionnalités renforcées

Le CSU de Parmain, devenu obsolète, est désormais remplacé par un système moderne permettant un **visionnage en direct** des images, marquant ainsi le passage d'un **mode passif à un mode actif**.

Par ailleurs, **deux nouvelles caméras** ont été installées au **Parc du Barrage**, dans le quartier du **Pré du Lay**. Ces caméras assurent une **surveillance 24h/24**, avec conservation des enregistrements pendant **30 jours**, pour ce site des bords de l'Oise, **ouvert au public depuis juin 2025**.

Renforcement de la couverture vidéo

Le système de vidéoprotection a également été enrichi de **quatre caméras multi capteurs**, installées à des **points sensibles** de la ville :

- Rue Guichard,
- À proximité de l'école **Louise de Bettignies**,
- Aux **Arcades**,
- Allée des Peupliers, près de l'école **Maurice Genevoix**.





DES NUISANCES SUSCITÉES PAR DES «JETS SKIS» SUR L'OISE

Nuisances sonores liées aux «jets skis» sur l'Oise : actions engagées

Au cours de la **période estivale**, de **fortes nuisances diurnes** ont été constatées, causées par les passages **répétés de «jets skis»** sur le cours de l'Oise. Ces activités s'accompagnent souvent de **musique diffusée à forte intensité**, perturbant la tranquillité des riverains.

Les habitants de **l'avenue de l'Oise** ont notamment exprimé leur mécontentement face à ces **nuisances sonores**, tout en reconnaissant le droit de passage des jets skis sur **l'anneau de vitesse** (situé entre le **pont de Butry-sur-Oise** et **l'île du Prieuré**). En revanche, ils dénoncent les **«rodéos» nautiques répétés**, souvent observés **les week-ends en fin de journée**.

Contrôles et sanctions

Saisie par la commune, la **brigade fluviale de la Gendarmerie Nationale**, basée à **Conflans-St-Honorine**, a effectué des **contrôles** et verbalisé à **deux reprises** des utilisateurs d'engins indécents. De son côté, la **police municipale** a également procédé à des **vérifications d'identité** des utilisateurs.

Demande d'action auprès de la Préfecture

En conséquence, le maire a adressé, **mi-juillet 2026**, un courrier à **M. le préfet du Val-d'Oise**, lui demandant **instamment** de **déplacer l'anneau de vitesse** sur l'Oise (actuellement situé entre les **points kilométriques 24,7 et 26,2**) afin de l'éloigner des **habitations impactées**.

Cette démarche vise à **rétablir la tranquillité** des riverains tout en permettant la pratique encadrée des activités nautiques.

NOUVEAUX RESPONSABLES À LA GENDARMERIE DE L'ISLE-ADAM

À la suite du départ de **Brice Gérardin**, officier ayant exercé pendant **trois ans** à L'Isle-Adam et appelé à prendre un nouveau poste de commandement, **Noémie Rivier**, âgée de **27 ans**, a pris ses fonctions de **cheffe de la Brigade autonome territoriale de L'Isle-Adam**, comptant **25 gendarmes depuis le 1^{er} août 2026**.

Il s'agit de son **premier poste de commandement** au sein de la Gendarmerie Nationale. Recrutée par voie universitaire, elle est titulaire d'un **Master 2 en droit pénal et sciences criminelles**, délivré par l'**Université de Montpellier**.

Une autre nomination importante

Un second poste de commandement a été pourvu avec la nomination du **Lieutenant-Colonel Florent Remusati**, nommé **commandant de la Compagnie de Gendarmerie de L'Isle-Adam**. Âgé de **35 ans**, ce haut gradé, diplômé de **l'École de Guerre** et de **Saint-Cyr**, a mené jusqu'à présent une carrière d'officier au sein de la **Police judiciaire**. Il succède au **Commandant Thibault Plancquaert**, désormais affecté à **Saint-Lô (Manche)**.



Alain Prissette
Adjoint au maire chargé de la sécurité
Tranquillité publique – participation citoyenne



COLLÈGE LES COUTURES

Les Coutures ont 50 ans : une journée pour célébrer une belle histoire

Le samedi 13 juin 2026 restera longtemps dans les mémoires du Collège Les Coutures.

Pour célébrer ses 50 ans, le collège avait souhaité ouvrir grand ses portes et réunir celles et ceux qui, au fil des années, ont contribué à faire vivre cet établissement : élèves, familles, personnels, anciens élèves, partenaires et habitants de Parmain.

Et quelle belle journée !



Dès les premières heures, le collège s'est animé. Dans les salles et les couloirs, les expositions ont permis de remonter le temps et de redécouvrir l'histoire des Coutures. Des souvenirs ont resurgi, des anciens élèves se sont retrouvés, des anecdotes ont été racontées... Certains ont retrouvé avec émotion les lieux de leur adolescence, tandis que les élèves d'aujourd'hui découvraient qu'ils s'inscrivent eux aussi dans une histoire commencée il y a 50 ans.

Mais cette journée n'était pas seulement tournée vers le passé. Elle était surtout à l'image du collège d'aujourd'hui : vivant, dynamique, ouvert et profondément collectif.



Tout au long de la journée, les visiteurs ont également pu profiter de nombreuses animations proposées avec nos partenaires : la Ludothèque, Ubaka95 et ses Sentinelles 360, le Club d'échecs de L'Isle-Adam, Jeunes et Engagés, l'APEJ... La Protection Civile, la police municipale et les élèves de la filière Bac professionnel Métiers de la sécurité du lycée Gustave Eiffel ont également contribué au bon déroulement de cette journée.



Cette journée n'aurait évidemment pas été possible sans l'engagement remarquable des personnels du collège, qui ont imaginé, préparé et organisé cet anniversaire durant de nombreux mois. Elle n'aurait pas eu la même saveur sans la présence des familles, des anciens élèves et de tous les partenaires qui ont répondu présents.

La Ville de Parmain a également été pleinement associée à cette célébration, comme elle l'est depuis de nombreuses années aux côtés du collège et de ses équipes. Cet anniversaire a ainsi été l'occasion de rappeler combien un

établissement scolaire appartient aussi à la vie d'une commune et contribue à son identité.

Car 50 ans, ce sont bien plus que cinq décennies d'existence d'un bâtiment ou d'un établissement scolaire. Ce sont des milliers de jeunes qui ont franchi les portes des Coutures, des générations de familles, d'enseignants et de personnels, des amitiés, des souvenirs, des réussites et parfois des moments plus difficiles qui ont tous contribué à construire cette histoire.

Le 13 juin, toutes ces histoires se sont croisées.

Il y avait de l'émotion dans les retrouvailles, de la fierté dans les réalisations des élèves, de la joie dans les concerts, de la convivialité dans la cour et, surtout, le sentiment de partager quelque chose de précieux : l'histoire d'un collège profondément humain et ancré dans son territoire.



Ces 50 ans nous ont permis de célébrer le passé, de valoriser le présent et de regarder avec confiance vers l'avenir.

Le Collège Les Coutures a 50 ans... mais il n'a jamais été aussi vivant.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à écrire cette belle page de son histoire.

*Lyes Choulak
Chef d'établissement*

ACCUEILS DE LOISIRS

Le mois de juillet a été marqué par un programme varié qui a permis aux enfants de vivre des vacances placées sous le signe de la découverte, du partage et de l'épanouissement. Autour du thème du cinéma, les équipes d'animation ont proposé de nombreuses activités mêlant créativité, coopération et amusement.



Les enfants ont notamment réalisé leurs propres courts-métrages, participé à des grands jeux inspirés des célèbres émissions de télévision, profité d'une journée à la base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent avec une initiation à l'accrobranche,

La rentrée sera également placée sous le signe de l'innovation. À partir du mois d'octobre, l'accueil de loisirs développera plusieurs projets, afin d'accompagner les enfants dans leur apprentissage de la citoyenneté et de les sensibiliser aux grands enjeux de notre société.

Quatre grands axes structureront ces nouveaux projets : Le développement durable, l'alimentation, le sport et la culture. En complément de ces actions, le dispositif des Ambassadeurs citoyens permettra à des enfants volontaires de s'impliquer davantage dans la vie de l'accueil de loisirs. Porteurs d'idées et acteurs du quotidien, ils participeront à des projets collectifs, encourageront les comportements responsables et contribueront à faire vivre les valeurs de solidarité, de respect et de citoyenneté.

À travers ces projets, l'équipe d'animation poursuit un objectif commun : proposer un accueil de loisirs où chaque enfant peut apprendre, s'épanouir et devenir un acteur de son environnement, tout en vivant des moments de plaisir et de partage.

*La directrice,
Kardiatou Daff*



MAISON À RÊVER

Tout au long de l'année, les enfants de la Maison à Rêver ont vécu de nombreuses aventures, rythmées par des activités variées, des projets thématiques et de beaux moments de partage. Chaque période a été l'occasion de développer leur imagination, leur créativité et leur esprit d'équipe à travers des ateliers manuels, des jeux collectifs, des défis sportifs, des animations artistiques et des temps de vie favorisant le vivre-ensemble.

Les temps périscolaires à Maurice Genevoix ont également permis aux enfants de profiter chaque jour d'activités adaptées à leurs envies et à leur âge : tournois sportifs, danse, jeux, ateliers créatifs, lecture ou encore animations en extérieur lorsque la météo le permettait.

L'été est venu clôturer cette belle année avec un programme placé sous le signe de l'aventure. Les enfants de maternelle se sont tour à tour transformés en explorateurs, agents secrets, pirates et héros de contes et légendes. Entre créations, grands jeux, chasses au trésor et décorations du centre, ils ont laissé libre cours à leur imagination. Les nombreuses sorties – à la Cité des Sciences, à Sherwood Parc, au château de Breteuil, à la piscine ou encore aux écluses – ont complété ces semaines riches en découvertes. Les petits-déjeuners, goûters festifs, la journée pyjama et la séance de cinéma sont venus clôturer cette année dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur.

*La directrice,
Léa Ponchant*

ATELIERS D'ÉCRITURE

Comme les années précédentes, la bibliothèque de Parmain propose à ses lecteurs de se retrouver chaque mois pour un atelier d'écriture. Ces rencontres, animées en compagnie de participants réguliers, permettent d'explorer sa créativité et de (re)découvrir le plaisir d'écrire à travers des exercices thématiques et des temps de création libre. Public : À partir de 16 ans.

Inscription : Aucune réservation préalable n'est requise.

Bibliothèque Lachesnaye
12 Rue Guichard - 01 34 08 95 92

PARMAIN

ATELIERS D'ÉCRITURE POUR ADULTES

* Saison 2026-2027

Chaque mois en bibliothèque, 10h00 à 12h00 sans inscription !

10 octobre 2026	13 février 2027
14 novembre 2026	13 mars 2027
12 décembre 2026	10 avril 2027
16 janvier 2027	15 mai 2027
	12 juin 2027

CHEMIN DE LA SABLIERE

La ville de Parmain a engagé des travaux sur le chemin de la Sablière afin d'améliorer les conditions de circulation et la sécurité de tous les usagers.

Cette opération comprend la réfection de la chaussée, des trottoirs et des bordures, ainsi que la mise aux normes des avaloirs. Deux passages sont également abaissés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ces aménagements visent à rendre cet axe plus sûr, plus accessible et plus confortable pour les automobilistes comme pour les piétons.



PISTE CYCLABLE DE LA VOIE VERTE : ALLÉE DES PEUPLIERS ET RUE RAYMOND POINCARÉ

Cette opération a pour objectif de remettre en état une infrastructure aujourd'hui dégradée par les racines des arbres, afin de garantir la continuité des itinéraires et d'améliorer les conditions pour l'ensemble des usagers.

Une attention particulière est portée à la cohabitation entre les piétons, cyclistes, trottinettes, dans le but de renforcer la sécurité et le confort des déplacements actifs.

Ces travaux permettent également de prolonger la durée de vie de l'aménagement, tout en encourageant les mobilités douces et les pratiques de déplacement respectueux de l'environnement.



CHEMIN DU MOULIN MOREL

La commune de Parmain engage des travaux de voirie sur le chemin du Moulin Morel afin de remettre en état une chaussée dégradée et de supprimer les nombreux nids-de-poule.

Ces travaux visent à améliorer la circulation et à renforcer la sécurité des déplacements actifs, notamment pour les piétons et les cyclistes.



CHEMIN DU HALAGE

Le long du chemin du Halage, l'entretien des espaces publics contribue directement à la qualité de vie des Parminois et à la valorisation de notre patrimoine naturel.

Sous l'impulsion de la municipalité, l'entretien du quai et de ses abords permet de préserver ce lieu apprécié de tous, tout en offrant un environnement plus agréable aux promeneurs et aux amoureux des bords de l'Oise.



QUAI DES SAULES

La commune a mis en œuvre un projet d'aménagement de voirie du quai des Saules afin de sécuriser les déplacements et d'apaiser la circulation. 10 îlots de ralentissement ont été créés pour réduire la vitesse des véhicules, améliorer les conditions de circulation pour tous les usagers et renforcer la sécurité. Cette opération s'inscrit dans une démarche globale de requalification de l'espace public et d'amélioration durable de la sécurité routière sur ce secteur.



PROCHAINS TRAVAUX POUR LA RENTRÉE 2026/2027

CHEMIN DES MOUTONS ET CHEMIN DU CHÊNE CONTI

Ces interventions d'aménagement des chemins existants actuellement en terre comprendront la réalisation d'un enduit bicouche ainsi que la réfection en enrobé du chemin des Moutons et du chemin du Chêne-Conti.

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité et de renforcer la sécurité des usagers sur ces voies.



RUE DU MARÉCHAL JOFFRE

Les travaux de réfection des trottoirs et des bateaux de la rue du Maréchal Joffre débiteront dans le cadre d'un programme étalé sur plusieurs années.

Ce chantier vise à améliorer la sécurité des piétons, l'accessibilité pour tous et la qualité des accès aux propriétés, tout en valorisant le cadre de vie des riverains. Les travaux seront réalisés par tronçons.

Valérie Michel

Adjointe au maire chargée de la voirie – travaux urbains
Circulation douce – Politique municipale de gestion des déchets



TRAVAUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX

TRAVAUX GYMNASÉ



Les vacances scolaires d'été sont le moment idéal pour entretenir et rénover nos équipements sportifs.

Les services techniques de la ville en ont profité cette année pour remettre à neuf le local matériel du gymnase

Alain Colas. L'ancien sol en parquet complètement délabré a été remplacé par un revêtement en dalle de lino après un ragréage total et les murs ont été entièrement repeints. Les toilettes ont également été mises à la norme PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

CRÉATION D'UNE RAMPE PMR

Installation d'une rampe pour l'accès au réfectoire de l'école élémentaire Maurice Genevoix



CRÉATION DE DEUX BUREAUX

Aménagement de bureaux pour le coordinateur des Accueils de Loisirs Maurice Genevoix et son équipe.

Tous sont satisfaits de leur nouvel environnement de travail.



FOCUS SUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DE LA DÉCHETTERIE MOBILE

La commune de Parmain a organisé pour la deuxième fois le 11 juillet une déchetterie mobile, vous avez été nombreux à venir.

Prochaine déchetterie mobile le 3 octobre 2026.

Vous pouvez également prendre rendez-vous si vous ne pouvez pas venir à la déchetterie mobile.

En appelant le numéro Vert 0800 089 095 (appel gratuit) ou en remplissant le formulaire disponible sur le site

Notre prestataire PAPREC vous proposera un créneau pour la collecte. Quelqu'un devra être présent pour sortir les encombrants une heure avant le passage. Vous pouvez déposer jusqu'à 3 m3 par mois.



Pourquoi placer la poignée côté rue ?

- Gain de temps : Les éboueurs peuvent attraper la poubelle directement pour l'accrocher au camion sans avoir à la faire pivoter.
- Moins de fatigue : Ce geste évite une manipulation superflue répétée des centaines de fois par jour par les agents.
- Repère visuel : Cela permet aussi de voir rapidement si la collecte a déjà eu lieu dans votre rue.

Valérie Michel

Adjointe au maire chargée de la voirie – travaux urbains
Circulation douce – Politique municipale de gestion des déchets

Horaires des déchetteries Champagne-sur-Oise et Viarmes

Horaires d'hiver Du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires d'été Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
Du lundi au vendredi	9h-12h30 / 14h-17h	Du lundi au vendredi	9h-12h30 / 14h-18h
Samedi	9h-17h	Samedi	9h-19h
Dimanche	9h-12h30	Dimanche	9h-12h30

Fermées les jours fériés

Champagne-sur-Oise Rue l'Éclair prolongée 24400 Paradis 026600 Champagne-sur-Oise Fermée le jeudi	Viarmes Chemin des réservoirs 95270 Viarmes Fermée le mardi
---	--

750 kg maximum par passage
30 passages maximum par an

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES : UN DISPOSITIF ESSENTIEL DE SOLIDARITÉ



Afin de renforcer la protection des personnes les plus fragiles, la ville et le CCAS tiennent à jour le Registre Communal des Personnes Vulnérables, conformément à l'article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Ce registre permet d'identifier les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou de fragilité vivant à domicile, afin de garantir un accompagnement et une vigilance renforcée en cas d'événements exceptionnels : épisode de canicule, intempéries, catastrophe naturelle ou crise sanitaire.

Dans ce cadre, un courrier a récemment été adressé aux habitants de plus de 65 ans afin de leur proposer une inscription sur ce registre. Les informations recueillies permettent au CCAS d'assurer une veille régulière et de maintenir un contact avec les personnes concernées lorsque les circonstances l'exigent.

L'inscription est gratuite, confidentielle et facultative.

Qui peut être inscrit ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes en situation de handicap ;
- Les personnes isolées ou particulièrement vulnérables.

Un rôle de vigilance partagé

La solidarité de proximité joue un rôle essentiel. Familles, voisins, professionnels de santé, aides à domicile, commerçants ou associations peuvent contribuer à repérer les situations de fragilité.

Vous connaissez une personne isolée ou vulnérable ?

N'hésitez pas à l'inviter à se rapprocher du CCAS ou à effectuer un signalement avec son accord.

Restons mobilisés pour protéger les personnes les plus fragiles.

Lors des différents épisodes de canicule, nous avons effectué environ **650 appels** sur plusieurs jours, sans compter les personnes pour lesquelles des relances ont été nécessaires.

Durant ces périodes, **deux agents ont été mobilisés à temps plein** afin d'assurer ces appels et le suivi des personnes identifiées.

Des visites à domicile ont également été effectuées par les élus et l'agent responsable du CCAS, lorsque les personnes n'étaient pas joignables.

Renée Bou-Anich
Conseillère municipale
Référénte seniors

AIDE AUX DÉMARCHES EN LIGNE



Parce qu'une démarche administrative dématérialisée ne devrait jamais être un parcours compliqué, la ville met en place, à compter d'octobre 2026, une permanence à la bibliothèque municipale Lachesnaye afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne (pré-demande en ligne pour les titres numérisés, CAF, Info retraite, Impôts, etc...).

Ce service est destiné aux personnes qui rencontrent des difficultés avec les outils numériques et souhaitent être accompagnées dans leurs démarches en ligne.

Comment prendre rendez-vous ?

Vous pouvez réserver votre créneau par téléphone auprès du CCAS au :

01 34 08 95 83 ou par courriel à gribeiro@ville-parmain.fr

Date des permanences :

17 octobre, 21 novembre et 19 décembre, de 10h à 12h.

Lieu :

Bibliothèque municipale Lachesnaye

16, rue Guichard - 95620 Parmain

À raison d'un samedi par mois, de 10h à 12h, vous pourrez bénéficier, sur rendez-vous, d'un accompagnement personnalisé et confidentiel pour réaliser vos démarches administratives du quotidien, par Estelle Glondu, conseillère municipale.



Club Seniors

Un lieu d'échanges et de convivialité

Se rencontrer
Partager
S'amuser

Ensemble,
c'est plus agréable !

Afin de favoriser les échanges, de rompre l'isolement et de partager d'agréables moments, le CCAS de la ville de Parmain a décidé, à titre expérimental, de créer un « Club Seniors ».



Des jeux de société et de cartes vous seront proposés, ainsi que des moments d'échange autour de vos centres d'intérêt : tricot, couture, lecture et bien d'autres encore.





Du café, du thé, des boissons et des gâteaux seront également à votre disposition dans une ambiance conviviale.



Pour démarrer cette belle aventure, le Club Seniors se réunira

une fois par mois,


le jeudi de 14h 00 à 17h 00,
 salle du musée, à la mairie de Parmain.



Les prochaines rencontres auront lieu les :

- jeudi 12 novembre 2026
- jeudi 3 décembre 2026
- jeudi 14 janvier 2027

Nous vous espérons nombreux pour partager ensemble ces agréables moments de convivialité !



VILLE DE PARMAIN



De la solidarité pour tous



LA SEMAINE BLEUE

DU 5 AU 9 OCTOBRE 2026

Semaine nationale des retraités, personnes âgées et de la Solidarité pour tous

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CCAS DE PARMAIN

**LUNDI 5 OCTOBRE 2026 À 9H30**

« Les seniors et le changement climatique »

Réflexes à adopter face à un sinistre

**LUNDI 5 OCTOBRE 2026 À 15H30**

Séance piscine à l'Isle-Adam : activités aquatiques dans le petit bassin d'environ 40 minutes.

**MARDI 6 OCTOBRE 2026 À 9H30**

Atelier floral, en mairie de Parmain

**MARDI 6 OCTOBRE 2026 À 14H30**

Ateliers d'art fluide et bien-être : exercice de relaxation guidée autour de couleurs, réalisation d'une œuvre individuelle, en mairie de Parmain.

**MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 À 10H00**

Gymnastique douce et de bien-être, séance d'une heure (salle Jean Sarment).

**MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 À 14H30**

Théâtre : Liberté d'expression, initiation à la relaxation, à l'improvisation, aux exercices ludiques de mémoire, de diction et d'imaginaire, aux jeux de rôles, en mairie de Parmain.

**JEUDI 8 OCTOBRE 2026 À 10H00**

Sensibilisation perte d'autonomie, échanges : selon vous, que signifie la perte d'autonomie ? en mairie de Parmain.

**JEUDI 8 OCTOBRE 2026 À 13H00**

Rivierre Clouterie à Creil : Découverte des étapes de la fabrication d'un clou. Participation : 20 €/personne à régler lors de votre inscription (départ : 13h00, salle Jean Sarment).

**VENDREDI 9 OCTOBRE 2026 À 10H00**

Sophrologie : techniques de relaxation pour se détendre, favoriser le bien-être et apprendre à le réutiliser dans le quotidien, en mairie de Parmain.

**VENDREDI 9 OCTOBRE 2026 À 14H00**

Organisation d'un loto – Salle Jean Sarment.

POUR PLUS D'INFORMATION,
CONTACTEZ LE CCAS AU 01 34 08 95 83
GRIBEIRO@VILLE-PARMAIN.FR

INAUGURATION DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE DE « LA BATAILLE DE L'ISLE-ADAM DE JUIN 1940 AUX BORDS DE L'OISE » ... (16 MAI)



Le **16 mai 2026**, une plaque en hommage à la **Bataille de L'Isle-Adam (11-13 juin 1940)** a été inaugurée au pied du blockhaus restauré du port. Offert par le **Souvenir français** et l'**UNC 95** (présidée par Alphonse Pagnon), cet événement a réuni une cinquantaine de personnes, dont des élus et l'historien Claude Legout.

M. Pagnon a rappelé le sacrifice des **119 soldats morts pour la France**, avant que l'assistance ne chante *La Marseillaise*. Il a aussi remercié le Maire de Parmain pour la restauration du **carré militaire de Jouy-le-Comte**.

BALLON PARMINOIS (28 MAI)

Le traditionnel Ballon Parminois a réuni le 28 mai tous les enfants des écoles maternelles de la ville dans une ambiance joyeuse et sportive.

Afin de préserver petits et grands de la forte chaleur, l'horaire de la manifestation avait été avancé. Les enfants étaient parfaitement équipés avec gourdes et chapeaux, prêts à profiter pleinement des activités.

Les différents jeux et ateliers sportifs ont été organisés par notre éducateur sportif Nicolas Jeannot, que nous remercions chaleureusement pour son implication auprès des enfants.

Un goûter offert par la municipalité a été distribué au milieu de la matinée et a été très apprécié des petits sportifs.

Et parce que l'essentiel était de participer et de partager un beau moment ensemble, tous les enfants sont repartis avec une médaille, fiers de leur matinée sportive !

Un grand bravo à tous les participants, aux équipes éducatives et aux accompagnateurs pour cette belle réussite !





PARMAIN EN FÊTE (31MAI)

Cette année encore, le stade Jacques Hunaut a vibré au rythme des rires et des défis ! Jeux, sensations fortes et bonne humeur pour tous les âges : les plus téméraires comme les plus prudents ont passé une journée inoubliable !

La météo a été de la partie : ni trop chaud, ni trop humide... juste quelques gouttes pour pimenter l'ambiance !

Et pour combler les estomacs, nos food trucks préférés étaient là (Tonton Pizza, Attrapetacrepe, La Burgerie Mobile, Un cornet à la main).
Un grand merci à l'APEJ qui a animé l'atelier maquillage.





ATELIERS GYMNASTIQUE (3 JUIN)

Mercredi 3 juin, c'est avec plaisir et enthousiasme que nos seniors ont retrouvé l'atelier de gymnastique. Nicolas Jeannot, notre nouvel éducateur sportif les a entraînés dans un ensemble d'exercices de souplesse, d'agilité et d'équilibre pendant une heure.



RÉCOMPENSES CM2 (6 JUIN)

La traditionnelle cérémonie des élèves de CM2 s'est tenue le 6 juin à la mairie, en présence de M. le Maire et de son adjointe aux affaires scolaires, Louise Feinsohn.

De nombreux enfants des trois écoles élémentaires de la commune étaient réunis pour ce moment symbolique marquant la fin de leur parcours en école primaire. Chaque élève a reçu un atlas ainsi que deux livres de la collection « Quelle Histoire », remis par la municipalité.

Parents et enseignants ont partagé ce beau moment dans une ambiance chaleureuse et conviviale. La cérémonie s'est poursuivie autour d'une collation composée de bonbons, madeleines et chips pour le plus grand plaisir des enfants, ravis de cette attention.

Félicitations à tous les élèves de CM2 et bonne continuation pour leur entrée au collège !

BADMINTON (7 JUIN)

Félicitations à tous les participants pour cette journée sportive et conviviale ! Un grand merci à tous pour cette ambiance festive et sportive. À l'année prochaine !



JOURNÉES INTER DEGRÉS (11 ET 12 JUIN)

Les Inter Degrés, un super moment de partage et de sport !

Cette journée permet aux élèves de CM2 et de 6^{ème} de se rencontrer, d'échanger et de faire connaissance, afin de faciliter la transition vers le collège pour les plus jeunes

Au programme : des ateliers sportifs comme le badminton et le frisbee, mais aussi des temps d'échange pour découvrir la vie en 6^{ème}, poser des questions et partager son expérience du collège !

Un grand merci à l'ensemble des enseignants mobilisés pour cette belle journée, et tout particulièrement à M. Guérineau, M. Ceillier et M. Bignon pour l'organisation de cette rencontre conviviale et enrichissante.



CROISIÈRE SUR L'OISE (17 JUIN)

Le 17 juin 2026, les seniors de Parmain se sont rassemblés en très grand nombre pour participer à une croisière le long des rives de la Vallée de l'Oise, bercée par le soleil et une chaleur estivale. L'air fluvial a heureusement atténué cette chaleur, offrant une ambiance agréable à tous les participants.

Pendant la balade, des boissons fraîches et des madeleines leur ont été offertes par un membre de l'équipage. Le CCAS a veillé avec attention à leur confort et à leur bien-être tout au long de l'excursion.

PARMAIN EN MUSIQUE (20 JUIN)

Samedi 20 juin Parmain a vibré au rythme de la musique.

Merci à tous les artistes et au public pour cette soirée magique.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles mélodies !





INAUGURATION DU PARC MUNICIPAL DU BARRAGE (26 JUIN)

Le Parc du Barrage, un nouvel espace de nature et de convivialité accessible à tous.

Situé au bord de l'Oise, ce lieu a été imaginé pour offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre agréable où se promener, se détendre, se retrouver et profiter pleinement d'un environnement naturel exceptionnel. Pour une balade au fil de l'eau, pour partager un moment en famille ou entre amis, pour profiter d'une pause au grand air.

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans la volonté de la ville de valoriser son patrimoine naturel tout en proposant des espaces de vie favorisant le bien-être et la qualité de vie de chacun.

Nous comptons sur chacun pour contribuer à la préservation de ce lieu afin qu'il demeure un espace accueillant, agréable et respecté pour les générations à venir.

Sebastien Poniatowski, maire de L'Isle-Adam, Nadine Calves, 1^{ère} Adjointe à la mairie de Parmain, Loïc Taillanter, maire de Parmain, et Morgan Touboul, Conseiller Départemental du Val-d'Oise



SORTIE FAMILIALE À CAYEUX (16 JUILLET)



Le 16 juillet, les familles de Parmain ont participé à une excursion à la Pointe du Hourdel (Cayeux-sur-Mer) pour observer les phoques, dont des bébés, sur les bancs de sable. Après des explications des guides, le groupe a poursuivi vers Le Crotoy et Fort-Mahon, où un pique-nique et des baignades surveillées ont été organisés. La journée s'est achevée par un goûter à 16h30, avec des familles ravies malgré la fatigue.

PIQUE-NIQUE QUAI DES SAULES (22 AOÛT)

Le 22 août s'est tenu notre traditionnel pique-nique estival. Vous étiez nombreux au rendez-vous, tous vêtus de blanc, pour partager ce moment festif et convivial.

Un grand merci pour votre présence, votre bonne humeur et cet esprit d'échange qui a régné toute la journée ! C'est grâce à vous que nos valeurs parminoises prennent tout leur sens.



Merci aux bénévoles de la protection civile pour leur présence lors de cet événement.



CINÉMA DE PLEIN AIR (22 AOÛT)

Pour clore l'été en beauté et célébrer la joie de se retrouver en plein air à Parmain après cette période de canicule, environ 150 personnes ont profité de cette très belle soirée de cinéma en plein air avec le petit chef d'œuvre " Les Petites Victoires".

Un grand merci à l'Office du Tourisme de la CCVO3F pour la mise en place de cette magnifique soirée.

RENTÉE DES CLASSES (1^{ER} SEPTEMBRE)

Une belle rentrée scolaire à Parmain !

M. le maire et Mme Feinsohn, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, sont allés à la rencontre des enfants, des enseignants et des équipes municipales dans les trois écoles de la commune.

Cette rentrée compte 486 élèves, dont 152 en maternelle et 334 en élémentaire.

Quelques nouveautés et faits marquants de cette rentrée :

- Des effectifs en hausse à Marie Marvingt et à Louise de Bettignies.
- Une nouvelle directrice à l'école Marie Marvingt.
- Un nouveau jeu de sol en forme d'escargot installé dans la cour de l'école maternelle Louise de Bettignies.

- La construction d'une rampe d'accessibilité PMR à l'école Maurice Genevoix élémentaire, permettant notamment un accès facilité à la cantine scolaire.

Les enfants étaient heureux de retrouver leurs enseignants et leurs camarades pour une nouvelle année riche en découvertes, en apprentissages et en projets.

Bonne rentrée à tous les élèves, aux enseignants, aux ATSEM, aux équipes périscolaires, au personnel de restauration et à l'ensemble des agents qui œuvrent chaque jour pour accompagner nos enfants.





FORUM DES ASSOCIATIONS (5 SEPTEMBRE)

25 associations ont accueilli les Parminois, en présence de Loïc Taillanter, maire de Parmain, et d'Alexis Penpenic, adjoint en charge de la vie associative.

Vous avez été nombreux à visiter les différents stands, prouvant une fois de plus la vitalité de notre ville !

Un grand merci à tous les acteurs associatifs pour leur accueil, leur écoute, leur engagement et leur dynamisme au quotidien, tout au long de l'année, pour faire de Parmain une ville où il fait bon vivre... et où l'on ne s'ennuie jamais !



CONCOURS DE PÉTANQUE (11 SEPTEMBRE)



Un immense merci à la centaine de participants venus prendre part à notre concours de pétanque. Boules, sourires, bonne humeur et surtout une belle convivialité étaient au rendez-vous !

Au-delà de la compétition, c'est cet esprit chaleureux et rassembleur qui fait la richesse de notre ville. A Parmain, on aime se retrouver, échanger, rire et partager de bons moments !

Un grand merci aux organisateurs qui ont contribué à la réussite de cette manifestation : Patrick, Chantal, Sylviane et le roi du micro, Alexis.





AVIRON

Quatre collégiennes de Parmain vice-championnes de France d'aviron

Les quatre élèves du collège de Parmain ont brillamment représenté leur club en décrochant une médaille d'argent aux Championnats Nationaux Jeune disputés à Libourne du 3 au 5 juillet.

Elya, Lola, Célia et Zoé ont confirmé tout leur potentiel en devenant Vice-championnes de France en quatre de couple U15 féminin aux côtés de leur barreuse Lilas-Rose.

Cette médaille d'argent récompense une première saison de compétitions exceptionnelle pour ces jeunes rameuses qui ont su progresser tout au long de l'année.

Les quatre collégiennes s'étaient déjà distinguées lors des Championnats de Zone Nord-Ouest. En bateau court, Lola et Elya avaient décroché le titre de vice-championnes de Zone Nord-Ouest en deux de couple U15, tandis que Zoé et Célia avaient terminé au pied du podium avec une très belle quatrième place. Réunies ensuite dans le quatre de couple barré, elles avaient remporté le titre de championnes de Zone Nord-Ouest et de championnes d'Île-de-France.

À Libourne, elles ont franchi un nouveau cap en montant sur la deuxième marche du podium national face aux meilleurs équipages français.

Cette performance illustre la qualité du travail de formation mené par Val d'Oise Aviron et récompense l'engagement des jeunes sportives, accompagnées tout au long de la saison par leur entraîneur **Morgan**.

Le club félicite Elya, Lola, Célia, Zoé et Lilas-Rose ainsi que leur entraîneur Morgan pour cette magnifique médaille d'argent. Le club tient également à remercier la ville de Parmain pour son précieux soutien. Le prêt d'un minibus pour le déplacement ainsi que l'attribution d'une subvention ont contribué à offrir à nos jeunes sportives les meilleures conditions pour vivre cette formidable aventure.

*Charlotte Saint-Martin,
Chargée de communication au club Val-d'Oise aviron*



CPCLC : UNE NOUVELLE SAISON PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ !



Association loi 1901 au service des Parminoises, le CPCLC propose à ses adhérents une large palette d'activités pour tous les âges et toutes les envies : cours de dessin, cinéma, couture, arts martiaux, relaxation et bien-être, danse, cardio, fitness, Zumba... et bien plus encore !

Pour cette saison 2026, le CPCLC enrichit son programme avec 9 nouveautés : Killer Calories, Tabata, Fit Move, Zumba Gold, Zumba & Lift, Circuit Training, Baby Jazz (3/4 ans), Yoga Yin & Yang et Self Défense. Après un forum des associations particulièrement intense, il reste encore quelques places dans certaines activités. N'hésitez pas à vous renseigner et à rejoindre le CPCLC pour pratiquer une activité sportive, artistique ou de bien-être dans une ambiance conviviale et dynamique.

Plus d'informations sur www.cpclc.fr

Vous pouvez également contacter l'association au 01 34 69 60 14 ou utiliser la messagerie du site internet.

*Le Président du CPCLC,
Antoine Henocq*

OCTOBRE ROSE

À l'occasion d'Octobre Rose, le CPCLC organise

UNE MASTER CLASS DE ZUMBA

DIMANCHE 18 OCTOBRE

14h / 16h

Salle Jean Sarment
Parmain

En partenariat avec la Mairie de Parmain

Sport, solidarité et bonne humeur au rendez-vous !



Ensemble pour une nouvelle année !

La fin de l'année scolaire s'est accompagnée d'événements festifs comme la fête de l'école Marie Marvingt sur le thème de la mer qui fût une vraie réussite, celle de Maurice Genevoix élémentaire fût annulée pour la sécurité des enfants en période de forte canicule.

La pause estivale a ouvert la porte sur le mois de septembre qui est toujours extrêmement chargé pour les enfants et les parents. Les changements de classe voire d'établissement sont sources d'excitation, d'impatience parfois de stress. C'est pourquoi ces transitions sont accompagnées dès les mois de mai et juin par les équipes pédagogiques et administratives en organisant par exemple des rencontres sportives (CM2/6^{ème}) et des visites des futurs lieux d'apprentissage.

Depuis la maternelle jusqu'à la fin du collège, l'APEPJ accompagne toutes ces étapes. Notre mission est de contribuer activement au bien-être scolaire des élèves et favoriser les échanges entre les parents et les acteurs scolaires (enseignants comme administratifs).

Pour se faire, nous organisons des événements dont les bénéfices sont reversés aux écoles comme les fêtes d'école à Marie Marvingt et Maurice Genevoix élémentaire, la fête d'Halloween et les ateliers créatifs au marché de Noël de notre ville.

Nous participons également aux instances de vie scolaire et périscolaire pour porter la voix des parents.



En octobre ont lieu les élections des représentants des parents d'élèves dans tous les établissements scolaires de Parmain. C'est l'occasion de faire entendre vos voix en votant ou en devenant vous-même représentant des parents d'élèves.

Agenda à venir :

- Octobre : élection des représentants des parents d'élèves
- Fête d'Halloween : date et lieu en discussion
- Marché de Noël de Parmain

L'association fonctionne avec des parents bénévoles des écoles parminoises, n'hésitez pas à nous rejoindre, chacun peut participer selon ses disponibilités et ses envies.

Vous pouvez nous contacter par mail : cominfoapepj@gmail.com
Ensemble, continuons à faire de l'école un lieu de partage, d'épanouissement et de joie pour nos enfants.
L'équipe de l'APEPJ

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



Le don du sang : un geste vital

Le **don du sang** est un acte **solidaire et essentiel** qui sauve des vies chaque jour. En France, **10 000 dons sont nécessaires quotidiennement** pour répondre aux besoins des malades, accidentés et personnes en urgence. Un seul don peut aider **jusqu'à 3 personnes**. Simple, rapide et sans danger, ce geste permet de **maintenir les stocks** et de garantir des soins pour tous. **Chaque don compte : devenez acteur de la solidarité !**

L'EFS remercie chaleureusement tous ceux qui ont répondu présent le jeudi 27 août 2026 à notre collecte de sang organisée à PARMAIN

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 62 volontaires (48 inscrits) dont 7 nouveaux donneurs.
46 prélèvements ont été réalisés.

ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLE

Cette association rattache les villes de Parmain, Persan, Beaumont-sur-Oise, L'Isle-Adam, et Champagne-sur-Oise.

Nous assistons et sommes en partenariat avec l'Établissement Français du Sang.

Notre rôle lors des collectes est varié : nous mettons en place le matériel nécessaire, nous accueillons les donneurs, nous leur proposons une collation, nous discutons avec eux, et nous veillons au bien-être des donneurs en post don, pour intervenir en cas de malaise.

A la fin de chaque collecte nous rangeons et remettons la salle en ordre.

Nous accueillons de nouveaux bénévoles afin de pouvoir assurer un maximum de collectes sur l'ensemble des 5 communes.

Pour tout renseignement : asso.sang.haut95@gmail.com - Tél : 06 25 49 89 25



*Gilles Porcher
Association Donneurs de Sang Bénévoles*

AREJ



Quelques travaux de menuiserie au printemps 2026 à l'église :

- Restauration d'une tablette murale près de la sacristie. Elle a été restaurée selon les méthodes traditionnelles : uniquement des clous sans aucune vis.

- Fabrication d'un porte-chasuble en chêne identique à celui qui est dans la vitrine. Cela permettra d'exposer temporairement des chasubles anciennes appartenant à l'association.

- L'automne verra des travaux d'ampleur, l'association fera restaurer une partie des très vieux bancs du bas-côté sud tout en gardant le témoignage du temps.

Manifestations du dernier trimestre :

- Exposition de tableaux et sculptures du 2 au 11 octobre salle Louis Lemaire sur le thème « Paysages, voyages », invitée d'honneur Béatrice Perez entourée d'une trentaine d'artistes.

- Le 15 novembre à 16h, concert de l'Ensemble Vocal Plena Voce avec un programme éclectique allant de la Renaissance au 21ème siècle avec un soupçon de gospel ! libre participation. L'église sera ouverte à la visite les dimanches 1er novembre, 6 décembre et 3 janvier 15h à 17h. Pas de visite en octobre.

Pour nous soutenir dans nos actions vous pouvez adhérer à l'AREJ (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association.

Notre site Internet : <http://arej.fr> est régulièrement mis à jour.

Contact : Dominique Mourget, AREJ
24 rue du Moulin 95620 Parmain

Tél. : 01 34 73 09 39 // 06 09 81 81 50 arej2@wanadoo.fr



Syndicat intercommunal pour l'Assainissement de la **Plaine de L'Isle-Adam**

Préserver l'eau de notre territoire : Le SIAPIA évolue pour vous

Un syndicat plus fort à l'échelle de notre bassin de vie

Jusqu'ici concentré sur L'Isle-Adam et Parmain, le SIAPIA s'est agrandi avec l'arrivée de **Champagne-sur-Oise, Presles et Nerville-la-Forêt**. Ces 5 communes unissent désormais leurs moyens et compétences pour mieux financer l'entretien des réseaux et la modernisation des stations d'épuration, tout en maîtrisant les coûts.

Le SIAPIA en chiffres :

- **5 communes** et 28 355 habitants (dont 27 000 raccordés au réseau collectif)
- **110 km** de canalisations sous nos pieds
- **4 stations d'épuration** qui tournent au quotidien au service de l'Oise
- **400 contrôles** réalisés l'an dernier lors des ventes immobilières

Gare aux lingettes dans les toilettes !

Les toilettes ne sont pas une poubelle ! Lingettes, cotons-tiges, protections hygiéniques, essuie-tout, huiles de friture et mégots bouchent les réseaux, endommagent les pompes et provoquent des débordements. Un simple geste vers la poubelle évite ces pannes, ces interventions d'urgence et des dépenses inutiles pour la collectivité et pour vos factures.

Écologie : le SIAPIA s'engage aussi auprès des professionnels

En 2026, le SIAPIA accompagne artisans, commerçants et industriels dans la mise aux normes de leurs installations (bacs à graisse, séparateurs d'hydrocarbures). En agissant à la source, nous protégeons durablement le réseau et la ressource en eau.

Des questions sur votre raccordement ou un projet immobilier ?

Contactez l'équipe du SIAPIA au **01.34.69.17.06** ou par email à **contact@SIAPIA.fr**

LES MOUTONS DU SIAEP



L'éco-pâturage s'invite sur le réservoir de Parmain !

Aqualia est fière d'accompagner le Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable de la Région de L'Isle-Adam (SIAEP)

dans la mise en œuvre d'une solution d'entretien plus respectueuse de l'environnement sur le site du réservoir de Parmain.

Trois moutons de race Solognote ont rejoint le site pour assurer naturellement l'entretien des espaces verts. Cette démarche d'éco-pâturage permet de réduire les interventions mécaniques, de favoriser la biodiversité et de promouvoir une gestion durable des installations.

Au-delà de leur rôle d'entretien, ces nouveaux pensionnaires témoignent de l'engagement partagé d'Aqualia et du SIAEP en faveur de solutions innovantes et responsables au service de l'environnement.

UNE VIE AU SERVICE DE PARMAIN

Après plus de 25 d'engagement au service de notre commune, Mme Dodrelle s'apprête à quitter Parmain pour rejoindre le sud-ouest où elle souhaite désormais poursuivre son chemin. Éluë première adjointe en juin 1995 elle a exercé cette fonction avec constance et dévouement jusqu'en juillet 2019.

Dans ses fonctions de première adjointe et d'adjointe aux affaires sociales, elle a toujours placé l'humain au cœur de son engagement municipal.

Au fil des années, elle a rencontré de nombreux Parminoï, pris le temps de les écouter, d'entendre leurs préoccupations et de les accompagner avec bienveillance et discrétion ; elle s'est particulièrement investie auprès des plus fragiles apportant écoute, soutien et réconfort à celles et ceux qui en avaient besoin.

A la suite du décès de M. Guichard, elle a ensuite assumé les fonctions de maire de septembre 2019 à juillet 2020 assurant avec responsabilité et dignité la continuité de la vie municipale. Durant toutes ces années, son engagement ne s'est jamais limité à une seule fonction.

Elle a été présidente du CPTL, membre du syndicat de la piscine, du syndicat des eaux, du CCAS ou de la bibliothèque. Elle s'est également investie dans les domaines qui lui tenaient à cœur : la petite enfance, l'accueil de loisirs et le club ado. Cet engagement municipal faisait écho à son premier métier

celui de directrice d'école qu'elle a exercé jusqu'en 2010. Elle a donc mené de front 2 responsabilités exigeantes, 2 fonctions différentes, mais toujours animée par une même volonté : être au service des autres, accompagner, transmettre et faire grandir.

Son parcours témoigne d'une fidélité remarquable à Parmain et à ses habitants. Elle a connu plusieurs générations de Parminoï et accompagné de nombreux projets.

Au moment où elle s'apprête à tourner une nouvelle page de sa vie, nous souhaitons lui exprimer notre profonde reconnaissance pour toutes ces années consacrées à Parmain. Merci Mme Dodrelle pour votre engagement, votre disponibilité et votre fidélité. Nous vous souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle vie dans le sud-ouest avec la certitude que Parmain et ses habitants garderont une place particulière dans votre histoire.

Bonne route Mme Dodrelle et surtout merci pour tout.



VÉTÉRINAIRE

La ville de Parmain accueille depuis le 1er septembre le docteur Virginie Marques. Elle recevra vos chiens, chats et autres compagnons dans un cabinet flambant neuf.

84 rue du Maréchal Foch

Tél : 01 34 08 06 22 - Courriel : contact@parmain-vet.fr



Parmain Vet

Les aimer et les soigner

NOUVEAU À PARMAIN



LE RECENSEMENT CITOYEN



Le recensement citoyen concerne tous les jeunes français, garçons et filles, ayant atteint l'âge de 16 ans. Il est obligatoire et indispensable, notamment pour l'inscription aux examens ou concours soumis à l'autorité publique

(ex : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...).

Quand se faire recenser ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^{ème} mois pour le faire.

Exemple : si votre 16^{ème} anniversaire est le 12 septembre 2026, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 septembre 2026 et le 31 décembre 2026.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Pour les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Est-il obligatoire de faire le recensement citoyen ?

Oui, c'est obligatoire.

Faire son recensement apporte quelques avantages parmi lesquels :

À l'issue de l'obtention de l'attestation de recensement et après avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC, voir plus bas), vous pourrez vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

Vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Comment faire le recensement citoyen ?

À la mairie de la commune de votre domicile, vous devez effectuer celle-ci vous-même. En votre absence, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place, avant votre 18^e anniversaire.

Les documents à apporter sont :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française.

- Livret de famille à jour.

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

À l'issue de votre démarche, vous obtiendrez une attestation de recensement remise en main propre en mairie.

Pour plus d'information, voir sur le site de la ville, partie « état civil », « recensement ».

NAISSANCES

Bienvenue

Le 9 décembre 2025 Lucas Devaux

Le 12 mai 2026 Cataleya Zaffiroff

Le 26 mai 2026 Sasha Vergnier

Le 3 juin 2026 Noé Perrin

Le 4 juin 2026 Simon Croizier

Le 14 juin 2026 Candela Ayayos Gassat

Le 29 juin 2026 Rose Dos Santos Leandro Jorio

Le 8 juillet 2026 Zayn Zahout

Le 12 juillet 2026 Yacine Ndiaye

Le 23 juillet 2026 Kiara Meftah

Le 23 juillet 2026 Arham Ali

Le 3 août 2026 Joy Ravary Rigaux

Le 10 août 2026 Romeo Rudant

Le 11 août 2026 Mathis Marcelle

Le 27 août 2026 Romy Tailleur

MARIAGES

Félicitations

Le 23 mai 2026 Stéphanie Loyer et Jérémy Mertens

Le 23 mai 2026 Pauline Lheurette et Jérémy Rouillard

Le 30 mai 2026 Camille Turrel et Mohamed Habbach

Le 6 juin 2026 Ginette Senga Mbafeu et Pierre Diakanua

Le 13 juin 2026 Marion Huguet et Yann Fetterer

Le 20 juin 2026 Ilona Dos Santos et Anthony Hue

Le 27 juin 2026 Arlette Serrano et Vincent Simon

Le 27 juillet 2026 Liliane Creuzet et Thierry Sourice

Le 21 août 2026 Alice Macron et Serge Chainais

Le 22 août 2026 Virginie Fayolle et Félix Bénizé

Le 5 septembre 2026 Christine Payen et Florian Jacson

Le 5 septembre 2026 Christelle L'Hoste et Domenico Rinaldelli

Le 12 septembre 2026 Annick Guédon et Antonio Ferreira Dos Santos

DÉCÈS

Condoléances aux familles

Le 6 mars 2026 Christian Sicard

Le 12 mai 2026 Evelynne Jannot veuve Dessillons

Le 23 mai 2026 Gérard Weiss

Le 7 juin 2026 Janine Seigneur épouse Bourgeois

Le 8 juin 2026 Bruno Crivin

Le 28 juin 2026 Josiane Maillier épouse Collin

Le 5 juillet 2026 Manuel Gomes Gonçalves

Le 2 août 2026 Jeannine Fleury veuve Tranchand

Le 29 août 2026 André Renou

Parmain 2026, votre voix, notre ville

Chères Parminoises, Chers Parminois,
Quelques mois de vie municipale et déjà des questionnements.

Le parc du Barrage inauguré en juin en grandes pompes semblait plein de promesses. Hélas, si le moment opportun avait été choisi politiquement, il n'a visiblement pas été réfléchi pour les plantations. Ce calendrier aurait dû être étudié de manière plus sensée (la période optimale pour planter un arbre se situant en automne pour favoriser l'enracinement avant les grands froids). Canicule ou pas.

Or, quelques semaines plus tard, le site était dans un état désolant, plusieurs arbustes constatés en train de s'assécher et de dépérir. La mise en place de l'arrosage automatique et du paillage fin juillet a permis de parer à la situation en évitant encore le pire. Mais la pelouse a souffert et il faudra la restaurer. Des coûts supplémentaires. Il faudra suivre les Paulownias qui ont des besoins hydriques très élevés. Et pourquoi ne pas avoir choisi de planter plus local ?

Le réchauffement/dérèglement climatique mérite que ce sujet soit pris en compte de manière systématique dans les projets comme dans les investissements communaux. Il ne faudra pas s'y prendre à la dernière minute.

Autre sujet d'interrogation pour les nouveaux boulangers et vétérinaires annoncés dans le centre-ville : le stationnement qui a été un sujet épineux grandement discuté lors des ateliers de réflexion du CV. Tiens, mais au fait, où en est-on presque un an après la restitution des ateliers ? Quelles actions concrètes la commune a-t-elle décidé de mettre en place ?

Belle rentrée à toutes et tous.

La majorité municipale

Un été solidaire à Parmain : l'engagement des équipes municipales

Cet été, malgré les vagues de chaleur, les équipes municipales de Parmain se sont mobilisées avec cœur pour accompagner **seniors et enfants**, prouvant une fois de plus que la solidarité est au centre de notre action. Pour nos aînés, un travail rigoureux a été mené dans le cadre du **plan canicule**. Sur les 1 024 seniors contactés, 27 se sont inscrits sur le registre des personnes vulnérables. Grâce à un croisement des données sociales, les équipes ont pu affiner leur suivi. **Plus de 650 appels** ont été passés sur plusieurs jours, avec des relances si nécessaire. Deux agents y ont consacré leur temps plein, assurant écoute et soutien. Des **visites de courtoisie**, voire de surveillance pour les personnes injoignables, ont été organisées par les élus et l'agent du CCAS. Cet engagement se poursuivra à la rentrée avec la reprise des visites à domicile pour les seniors isolés ou ceux dont les familles se font du souci.

Côté enfants, l'accueil de loisirs a été maintenu dans des conditions adaptées. **75 enfants en juillet** (40 élémentaires et 35 maternelles) et **35 en août** ont pu profiter d'un été sécurisé et ludique. Pour leur confort, une **tonnelle avec brumisateurs** a été installée à l'extérieur, tandis que 8 climatiseurs et ventilateurs mobiles ont été déployés à l'ALSH Maurice Genevoix, et 4 à la Maison à Rêver. Les **jeux d'eau** ont aussi rythmé les journées lorsque la météo le permettait. Lors des pics de chaleur, les activités ont été repensées : volets fermés, jeux calmes en intérieur (jeux de société, activités manuelles), tout en veillant à ce que chaque enfant passe un été **épanouissant et sans risque**.

Que ce soit pour nos aînés ou nos plus jeunes, **l'été 2026 a été marqué par la mobilisation sans faille de nos équipes**. Leur dévouement a permis de concilier sécurité, bien-être et convivialité, faisant de Parmain une ville où l'on prend soin les uns des autres.

Un grand merci à tous les agents, élus et animateurs pour leur **engagement au quotidien** !

OCTOBRE 2026

Du 2 au 11 octobre

Exposition de l'AREJ, salle Louis Lemaire

Samedi 3 octobre

Déchetterie mobile, Allée des Peupliers

Dimanche 4 octobre

Journée de nettoyage

Du 5 au 9 octobre

Semaine bleue

Dimanche 11 octobre

Bourse aux jouets

Samedi 17 octobre

Rencontre de quartier du Centre et Port de Jouy de 10h30 à 12h, place de la mairie

Dimanche 18 octobre

Masterclass de Zumba, salle Jean Sarment

Jeudi 22 octobre

Conseil municipal, salle Louis Lemaire à 19h15



NOVEMBRE 2026

Dimanche 1er novembre

Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 17h, organisée par l'AREJ

Vendredi 6 novembre

Cérémonie de récompense aux sportifs Parmiinois

Samedi 7 novembre

Cérémonie bacheliers

Dimanche 8 novembre

Escape Games, salle Jean Sarment



AGENDA

Mardi 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice de la première Guerre Mondiale 1914-1918 square des Anciens Combattants, cour de la mairie

Samedi 14 et dimanche 15 novembre

Salon des Vins et Terroirs salle Jean Sarment, organisé par Le Lions Club de L'Isle-Adam Parmain

Dimanche 15 novembre

- Tournoi de badminton, gymnase Alain Colas de 10h à 18h
- Concert de l'Ensemble Vocal Plena Voce à 16h, église St Denis de Jouy-le-Comte

Samedi 21 novembre

- Soirée Années 80, salle Jean Sarment
- Rencontre de quartier du Val d'Oise de 10h30 à 12h, place de l'Europe

Du 21 novembre au 29 novembre

Exposition peinture Ottodrewit, salle Louis Lemaire

Vendredi 27 novembre

Concert de musique irlandaise, québécoise et cajun par le groupe « Atlantic Nord Trio » à 20h, salle Jean Sarment

Samedi 28 novembre

Rencontre de quartier de Jouy-le-Comte de 10h30 à 12h, devant l'école Marie Marvingt

DÉCEMBRE 2026

Vendredi 4 décembre

Hommage aux Morts pour la France - Guerre d'Algérie - Combats du Maroc et de la Tunisie, square des Anciens Combattants, cour de la mairie

Dimanche 6 décembre

- Repas de l'Âge d'Or, salle Jean Sarment
- Visite de l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte à Parmain de 15h à 17h, organisée par l'AREJ

Jeudi 10 décembre

Noël des enfants de la ville, salle Jean Sarment

Samedi 12 et dimanche 13 décembre

Marché de Noël, salle Jean Sarment

Jeudi 17 et vendredi 18 décembre

Distribution de colis de Noël à nos aînés